

**Rapport**  
**du commissaire aux comptes**  
**sur les comptes annuels**  
**Exercice clos le 31 décembre 2021**

**U.D.A.F.**  
**des Alpes-Maritimes**

**UNION DEPARTEMENTALE**  
**DES ASSOCIATIONS FAMILIALES**  
**DES ALPES-MARITIMES**  
**(U.D.A.F. - AM)**  
**Immeuble Nice Europe C**  
**15, rue Alberti**  
**06000 NICE**



# Cabinet Trintignac & Associés

Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes

Jean-François GUTTADORO  
Isabel VELASCO  
Maxime HERMAN  
Michel LACRAMPE

Bruno ALLEAUME  
Marie-Laure MALLEZ  
Pascal LUCCHESI

Experts-Comptables et Commissaires aux Comptes associés

## RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS DE L'UNION DEPARTEMENTALE DES ASSOCIATIONS FAMILIALES DES ALPES-MARITIMES (U.D.A.F.-AM)

**Siège social : Immeuble Nice Europe C – 15 rue Alberti – 06000 NICE**

*Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation des comptes  
de l'exercice clos le 31 décembre 2021*

A l'assemblée générale de l'association U.D.A.F.-AM,

### **OPINION**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale ordinaire, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association U.D.A.F.-AM relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

### **FONDEMENT DE L'OPINION**

#### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### *Indépendance*

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

### **JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS**

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les associations, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des associations et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L823-9 et R823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **VERIFICATIONS SPECIFIQUES**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

### **RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

### **RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

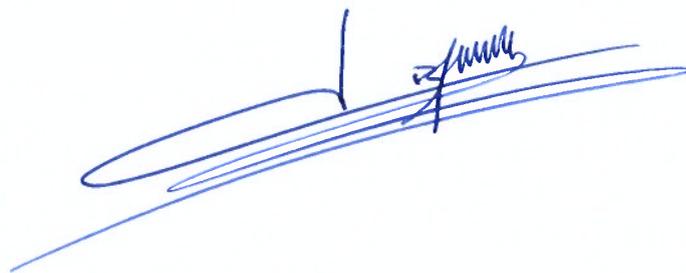
Fait à Cannes, le 20 mai 2022

Le Commissaire aux Comptes :  
CABINET TRINTIGNAC & ASSOCIES

M. Jean-François GUTTADORO,  
Président du Directoire.



M. Bruno ALLEAUME,  
Commissaire aux Comptes Associé.



# BILAN 2021

## ***ASSOCIATION UDAF 06***

**Union Départementale des Associations Familiales  
des Alpes Maritimes**

**NICE EUROPE - Bâtiment C**

**15, Rue Alberti**

**06047 NICE CEDEX 1**



# ASSOCIATION UDAF 06

## SOMMAIRE BILAN AU 31 DECEMBRE 2021

- 1 - SOMMAIRE
- 2 - BILAN ACTIF AGREGE
- 3 - BILAN PASSIF AGREGE
- 4 à 5 - COMPTE DE RESULTAT AGREGE
- 6 à 10 - REGLES ET METHODES COMPTABLES
- 11 - ETAT DES IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS
- 12 à 13 - TABLEAU DES VARIATIONS DES FONDS ASSOCIATIFS ET DES PROVISIONS
- 14 - ETAT DES CREANCES ET DES DETTES - DETAIL DES PRODUITS A RECEVOIR
- 15 - DETAIL DES CHARGES A PAYER - DETAIL DES TRANSFERTS DE CHARGES



BILAN CONSOLIDE 2021 – UDAF 06

ACTIF	31/12/2021			31/12/2020
	Brut	Amot. Prov.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (0)				
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>				
Immobilisations incorporelles :				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	42 793	42 523	270	2 146
Fonds commercial				
Autres				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles :				
Terrains				
Constructions	1 312 230	937 614	374 616	405 834
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres	487 285	415 198	72 087	76 897
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières :				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
TIAP				
Autres titres immobilisés	434 440		434 440	429 100
Prêts				
Autres	15 173		15 173	15 173
<b>Total 1</b>	<b>2 291 922</b>	<b>1 395 335</b>	<b>896 587</b>	<b>929 151</b>
Comptes de liaison (2)				
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
Stocks et en-cours :				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances :				
Créances clients et comptes rattachés	377 232	87 021	290 211	236 231
Autres	79 346		79 346	113 088
Capital souscrit - appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement :				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	5 015 630		5 015 630	3 985 746
Charges constatées d'avance	17 891		17 891	15 277
<b>Total 2</b>	<b>5 490 099</b>	<b>87 021</b>	<b>5 403 078</b>	<b>4 350 341</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices (4)				
Primes de remboursement des emprunts (5)				
Ecart de conversion actif (6)				
<b>Total général (1+2)</b>	<b>7 82 021</b>	<b>1 482 356</b>	<b>6 299 665</b>	<b>5 279 492</b>



BILAN CONSOLIDE 2021 – UDAF 06

PASSIF	31/12/2021	31/12/2020
<b>FONDS PROPRES</b>		
Capital		
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecarts de réévaluation		
Ecart d'équivalence		
Réserves :		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Réserves sous gestions contrôlée	856 523	856 523
Autres	2 273 798	1 994 597
Report à nouveau :		
Report à nouveau sous gestion non contrôlée	-65 010	-90 808
Report à nouveau sous gestion contrôlée	692 972	494 750
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte) sous gestion non contrôlée	332 665	298 281
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte) sous gestion contrôlée	326 384	204 939
Subventions d'investissement	15 353	15 353
Réserves des plus-values nettes d'actif	20 292	20 292
<b>Total 1</b>	<b>4 452 976</b>	<b>3 793 927</b>
Comptes de liaison (3)		
<b>FONDS REPORTEES ET DEDIES</b>		
Fonds dédiés	12 483	17 583
<b>Total 2</b>	<b>12 483</b>	<b>17 583</b>
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
Provisions pour risques	478 936	566 534
Provisions pour charges	115 396	154 251
<b>Total 3</b>	<b>594 332</b>	<b>720 785</b>
<b>DETTES</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	3 559	7 777
Emprunts et dettes financières diverses	35 049	29 885
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	117 965	158 763
Dettes fiscales et sociales	322 991	261 462
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	12 334	12 334
Autres dettes	608 725	92 726
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	139 250	184 250
<b>Total 4</b>	<b>1 239 873</b>	<b>747 196</b>
Ecarts de conversion passif (5)		
<b>Total général (1+2+3+4+5)</b>	<b>6 299 665</b>	<b>5 279 492</b>



COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE 2021 – UDAF 06

COMPTE DE RESULTAT	31/12/2021	31/12/2020
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
Cotisations	2 298	2 571
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens et services)	1 608 044	2 636 334
<b>Montant net du chiffre d'affaires</b>	1 608 044	2 636 334
Production stockée		
Production immobilisée		
Concours publics et subventions d'exploitation	1 989 839	538 416
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	210 668	142 626
Autres produits	237 709	245 044
Utilisations des fonds dédiés	5 100	704
<b>Total 1</b>	<b>4 053 659</b>	<b>3 565 695</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
Achats de marchandises		
Variations de stocks		
Achat de matières premières et autres approvisionnements	3 020	2 455
Variations de stocks		
Autres achats et charges externes	959 760	810 137
Aide financières	24 468	24 204
Impôts, taxes et versements assimilés	275 412	164 699
Salaires et traitements	1 534 338	1 326 014
Charges sociales	578 279	552 592
Dotations aux amortissements et aux provisions :		
Dotations aux amortissements sur immobilisations	64 960	63 851
Dotations aux provisions sur immobilisations		
Dotations aux provisions sur actif circulant	21 816	4 725
Dotations aux provisions sur risques et charges	12 499	6 917
Report en fonds dédiés	0	3 500
Autres charges	64	417
<b>Total 2</b>	<b>3 474 615</b>	<b>2 959 510</b>
<b>1. RESULTAT D'EXPLOITATION (1 - 2)</b>	<b>579 044</b>	<b>606 185</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
Produits financiers de participation		
Produits financiers d'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	5 341	5 494
Autres intérêts et produits assimilés	467	534
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>Total 5</b>	<b>5 808</b>	<b>6 028</b>
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>		
Dotations aux amortissements et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées	82	140
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cession de valeurs mobilières de placement		
<b>Total 6</b>	<b>82</b>	<b>140</b>
<b>2. RESULTAT FINANCIER (5 - 6)</b>	<b>5 726</b>	<b>5 888</b>
<b>3. RESULTAT AVANT IMPÔTS (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)</b>	<b>584 770</b>	<b>612 073</b>



COMPTE DE RESULTAT	31/12/2021	31/12/2020
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Produits exceptionnels sur opération de gestion	4 372	6 234
Produits exceptionnels sur opération de capital		3 511
Reprises sur provisions	238 420	34 759
Transferts de charges		
<b>Total 7</b>	242 793	44 503
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
Charges exceptionnelles sur opération de gestion	38 548	2 532
Charges exceptionnelles sur opération de capital		
Dotations aux amortissements et aux provisions	129 164	150 000
<b>Total 8</b>	167 712	152 532
<b>4. RESULTAT EXCEPTIONNELS (7 - 8)</b>	75 081	-108 028
Participation des salariés aux résultats (9)		
Impôts sur les bénéfices (10)	801	824
Total des produits (1 + 3 + 5 + 7)	4 302 259	3 616 227
Total des charges (2 + 4 + 6 + 8 + 9 + 10)	3 643 210	3 113 006
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	659 050	503 221



## ASSOCIATION UDAF 06

### REGLES ET METHODES COMPTABLES COMPTES AGREGES

**Préambule** : L'ensemble des documents ci-joints constituent l'Annexe des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021, comptes caractérisés par les données suivantes :

- Total du bilan : 6.299.665 €
- Total du compte de résultat produits : 4.302.259 €
- Total du compte de résultat charges : 3.643.210 €
- Résultat de l'exercice : excédent : 659.050 €

L'exercice à une durée de douze mois recouvrant la période du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2021. Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels arrêtés par le Conseil d'Administration du 28 avril 2022. Les informations présentées sont celles ayant une importance significative et qui sont nécessaires à l'obtention de l'image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de l'association.

Tout d'abord, il convient de décrire l'objet social, de la nature et du périmètre des activités et des moyens mis en œuvre de l'entité :

L'association a pour objet d'assurer la défense et la représentation des familles auprès des pouvoirs publics.

Afin de favoriser la réalisation de son objet, l'UDAF 06 peut donner son avis aux pouvoirs publics sur les questions d'ordre familial, représenter officiellement l'ensemble des familles auprès des pouvoirs publics, ester en justice pour toute action civile de défense des intérêts moraux et matériels des familles.

#### 1. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Les principaux faits et éléments significatifs de l'exercice 2021 :

- Gestion de la crise sanitaire liée au Covid-19 : adaptation du fonctionnement des établissements et services, télétravail mais sans remise en cause des subventions allouées par la CAF, le ministère de la Justice, le Conseil Départemental 06 et la DDETS.
- Perte du service « Visites Médiatisées » fin 2021.

#### 2. EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Les états financiers de l'Association ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité. A la date d'arrêté des comptes par le conseil d'administration des états financiers 2021, au regard de la crise sanitaire et des événements en Ukraine, la gouvernance et la direction de l'association n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation.



### 3. REGLES ET METHODES COMPTABLES

#### a. Principes et conventions générales

Les comptes annuels sont établis et présentés conformément :

- Au règlement ANC 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, du règlement n°2018-06 du 5 décembre 2018, relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.
- Du règlement n°2019-04 du 8 novembre 2019 relatif aux activités sociales et médico-sociales gérées par des personnes morales de droit privé à but non lucratif.
- De l'arrêté du 15 décembre 2020 relatif au plan comptable applicable aux établissements privés sociaux et médico-sociaux.
- A la charte UNAF/UDAF1997.

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et préparés conformément aux principes comptables généraux et dans le respect du principe de prudence.

La méthode retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes 2020 sont fournis à titre de comparaison.

### 4. COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

#### a. IMMOBILISATIONS

Dans le cadre de l'application du règlement ANC 2014-03, l'Association applique la méthode prospective, sans que cela influe sur les Fonds Associatifs ou le résultat de l'exercice.

Les durées résiduelles d'amortissements correspondent aux durées résiduelles d'utilisation des biens.

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition et, le cas échéant, font l'objet d'une décomposition par composant. Les amortissements pour dépréciation sont calculés selon la durée d'utilisation.

Les taux les plus couramment appliqués sont les suivants :

Logiciels informatiques	De 1 à 3 ans
Bâtiments	De 25 à 50 ans
Matériel de transport	5 ans
Matériel informatique	De 3 à 5 ans
Matériel et Mobilier de bureau	De 6 à 10 ans
Installations et agencements, constructions	De 3 à 10 ans



## **b. CREANCES ET DETTES**

Les créances et dettes sont évaluées à leur valeur nominale.

## **c. TRESORERIE**

Les opérations de trésorerie sont enregistrées chronologiquement et pour leur valeur nominale dans le strict respect des principes comptables généraux.

## **d. CHARGES CONSTATEES D'AVANCE**

Les sommes portées dans ces comptes sont liées au respect du principe comptable de séparation des exercices.

Les charges constatées d'avance portées à l'actif du bilan sont constituées de charges couvrant à la fois 2021 et 2022 (abonnements, primes d'assurances, maintenances informatiques...) et dont la partie rattachée à l'exercice 2022 a été déterminée et extraite des charges de l'exercice 2021 (pour ne pas influencer sur le résultat de l'exercice) et affectée au compte "Charges constatées d'avance".

## **e. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES**

- Provisions pour litige : 20 000 €
- Provisions pour risque prudhommal : 379 164 €

Dans le cadre d'un litige juridique, l'Association a provisionné le risque estimé sur la base des éléments du dossier et de l'analyse de ses conseils.

- Indemnités de départ à la retraite : 115 396 €

Le calcul a été fait pour l'ensemble du personnel, en fonction de la Convention Collective Nationale de Travail du 15 mars 1966 et selon les préconisations de l'U.N.A.F. avec les paramètres suivants :

- i. Taux d'actualisation: 2%
- ii. Taux moyen de charges sociales : 45,50%
- iii. Age de départ à la retraite 63 ans
- iv. Base salariale retenue: brut mensuel
- v. Table de mortalité afin de calculer la probabilité d'être en vie et présent dans l'entreprise à l'âge de la retraite.

Formule de calcul :

*Salaires bruts mensuels avec prise en compte des charges sociales x nombre de mois à verser selon ancienneté (ancienneté acquise au jour de l'évaluation des engagements/Carrière totale dans l'entreprise) x Coefficient de probabilité x Prise en compte du taux d'actualisation.*

Lors de l'exercice 2021, il a été tenu compte à la fois des droits acquis durant l'exercice, qui ont fait de dotations (pour 12 499 €), mais aussi des disparitions de droits (liés à des départs de salariés) ont fait l'objet de reprises (pour 29 696 €).



- **Provision pour contrôle URSSAF :**

L'association a fait l'objet d'un contrôle URSSAF. L'Association a provisionné, lors de l'exercice 2014, le risque estimé sur la base des éléments en sa possession. La provision a été ajustée durant l'exercice 2015 afin de tenir compte des évolutions intervenues pour 198 762 €.

L'association a été condamnée à la somme de 34.176 €. Ainsi, une charge exceptionnelle à payer a été constatée dans les comptes au 31/12/2021 en contrepartie d'une reprise exceptionnelle de provision pour 198.762 €.

En 2019, l'Association a fait l'objet d'un second contrôle URSSAF. Une provision avait été constatée pour 79 772 €. Aucune nouvelle provision n'a été constatée ni en 2020 ni en 2021.

Le jugement de la Cour d'Appel d'Aix du 16/11/2021 a annulé le redressement mais l'URSSAF a fait appel. Par prudence la provision est maintenue dans les comptes 2021.

#### **f. AUTRES DETTES – PROVISIONS POUR CONGES A PAYER**

L'intégralité des congés non pris au 31 décembre 2021 a été provisionnée au bilan conformément à la situation éditée à partir du logiciel de Paie, après neutralisation des agents ayant quitté l'Association.

Montant de la provision pour congés à payer : 110 420 € (variation 2020 - 2021 = - 5 697 €)

Charges sociales sur congés à payer : 37 323 € (variation 2020 - 2021 = + 1 987 €)

Charges fiscales sur congés à payer : 12 923 € (variation 2020 - 2021 = - 284 €)

#### **g. FONDS SOCIAL**

L'U.D.A.F. 06 gère un fonds social dont le montant des disponibilités s'élève à 83 460 € se décomposant comme suit :

- 8 478 € provenant de disponibilités propres à l'Institution qui ont été affectés sur décision du Conseil d'Administration en 2000 pour création d'un Fonds Social permettant l'attribution d'avances récupérables aux personnes sous protection.
- 74 982 € provenant de reliquats de comptes d'usagers, dont la mesure de protection a pris fin, non encaissés ou versements non identifiables par les organismes de prestations qui en refusent la restitution. Ces sommes sont en dépôt sur le compte Fonds Social et ne sont jamais utilisés.



## 5. ANALYSE DU COMPTE DE RESULTAT

ANALYSE DU RESULTAT		
	DEFICIT	EXCEDENT
RESULTAT COMPTABLE		659 050 €
Part du résultat Institution		50 949 €
Part du résultat des services en gestion libre		281 716 €
Part du résultat des services en gestion contrôlée		326 385 €

## 6. ANALYSE DES SUBVENTIONS ET CONCOURS PUBLICS PERCUS

ACTIVITES	FINANCEURS							TOTAL
	CONSEIL DEPART.06	CONSEIL REGIONAL	C.A.F. des A.M.	MSA	ETAT	MAIRIES	UNAF	
INSTITUTION					45 357	1 450	212 982	259 789
MJAGBF			430 470					430 470
MJPM					1 345 340			1 345 340
MEDIATION	17 500			1 280	24 000			42 780
ESPACE RENCONTRE	20 500			1 000	35 000			56 500
ENQUETES SOCIALES								
RESIDENCES ACCUEIL					203 670			203 670
MASP								
LOGEMENT SOCIAL ACCOMPAGNE					81 760			81 760
	38 000	0	430 470	2 280	1 735 127	1 450	212 982	2 420 309

## 7. ENGAGEMENTS HORS BILAN

### ▪ FONDS GERES POUR LES MAJEURS CONFIES SOUS MESURES DE PROTECTION

Au 31 décembre 2021, le montant des fonds gérés pour les Majeurs confiés sous mesures de protection s'élève à 13 861 371 €, ces sommes étant rattachées à des Comptes courants individuels ouverts auprès de la BNP, du CREDIT MUTUEL ou de la CAISSE D'EPARGNE pour un montant global de 6 198 807 € ainsi qu'à des comptes courants externes pour un montant global de 7 662 564 €.



## 8. COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

### Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	42 793		
<b>TOTAL</b>	<b>42 793</b>		
Constructions sur sol propre	1 006 164		
Installations générales agencements aménagements constr.	306 067		
Installations générales agencements aménagements divers	168 551		2 527
Matériel de transport	53 823		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	240 606		
<b>TOTAL</b>	<b>1 775 211</b>		<b>27 056</b>
Prêts, autres immobilisations financières	444 273		5 340
<b>TOTAL</b>	<b>444 273</b>		<b>5 340</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>2 262 277</b>		<b>32 396</b>

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin d'exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			42 793	
<b>TOTAL</b>			<b>42 793</b>	
Constructions sur sol propre			1 006 164	
Installations générales agencements aménagements constr.			306 067	
Installations générales agencements aménagements divers			171 078	
Matériel de transport			53 823	
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		2 751	262 384	
<b>TOTAL</b>		<b>2 751</b>	<b>1 799 516</b>	
Prêts, autres immobilisations financières			449 613	
<b>TOTAL</b>			<b>449 613</b>	
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>2 751</b>	<b>2 291 922</b>	

### Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	40 647	1 876		42 523
<b>TOTAL</b>	<b>40 647</b>	<b>1 876</b>		<b>42 523</b>
Constructions sur sol propre	617 209	27 929		645 138
Installations générales agencements aménagements constr.	289 187	3 289		292 476
Installations générales agencements aménagements divers	151 156	3 139		154 295
Matériel de transport	44 193	2 740		46 933
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	190 735	25 987	2 751	213 971
<b>TOTAL</b>	<b>1 292 480</b>	<b>63 084</b>	<b>2 751</b>	<b>1 352 813</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1 333 127</b>	<b>64 960</b>	<b>2 751</b>	<b>1 395 336</b>

Toutes les dotations aux amortissements font fait l'objet d'un amortissement linéaire.



### Etat des provisions

Provisions réglementées	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions réglementées	20 292				20 292
TOTAL	20 292				20 292

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Pensions et obligations similaires	132 593	12 499	29 696		115 396
Autres provisions pour risques et charges	588 192	129 164	238 420		478 936
TOTAL	720 785	141 663	268 116		594 332

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	65 238	21 816	33		87 021
TOTAL	65 238	21 816	33		87 021
TOTAL GENERAL					

### Fonds Dédiés

Fond Dédiés	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Fonds Dédiés s/ Subvention fonctionnement	14 083		1 600		12 483
Fonds dédiés Dotations forfaitaire	3 500		3 500		0
TOTAL	17 583		5 100		12 483

Un fonds dédié a été comptabilisé en 2018 au titre du CITS pour 18 503 € avec accord du financeur et est utilisé à la formation des salariés des services de majeurs protégés.



**Tableau des variations des fonds associatifs**

Nature des provisions et des réserves	Montant début d'exercice	Affectation résultats	Augmentations	Diminutions	Montant fin d'exercice
<b>Réserves :</b>					
Réserves d'investissement	214 533	108 871			323 404
Réserves de compensation	1 508 365	170 329			1 678 694
Autres réserves	1 128 223				1 128 223
<i>Dont Réserves des activités sous gestion contrôlée</i>					
Réserves d'investissement	169 062				169 062
Réserves de compensation	423 201				423 201
Autres réserves	264 260				264 260
<b>Total des réserves</b>	<b>2 851 121</b>	<b>279 200</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>3 130 321</b>
Report à nouveau des activités sous gestion propre	-90 808	19 081	6 717		-65 010
Report à nouveau des activités sous gestion contrôlée	494 750		204 939	6 717	692 972
<b>Total des reports à nouveau</b>	<b>403 942</b>	<b>19 081</b>	<b>211 656</b>	<b>6 717</b>	<b>627 962</b>
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>503 221</b>		<b>659 050</b>		<b>659 050</b>
<i>Dont Résultat des activités sous gestion contrôlée</i>			326 384		326 384
<b>Autres fonds associatifs</b>					
Fonds associatifs avec droit de reprise :					
Subventions d'investissement	15 353				15 353
Provisions réglementées					
Différence / réalisation éléments d'actifs	20 292				20 292
<b>TOTAL</b>	<b>3 793 927</b>	<b>298 281</b>	<b>870 706</b>	<b>6 717</b>	<b>4 452 978</b>



**Etat des échéances des créances et des dettes**

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	449 613		449 613
Clients douteux ou litigieux	87 021	87 021	
Autres créances clients	290 211	290 211	
Personnel et comptes rattachés	428	428	
Autres impôts, taxes et versement assimilés	9 815	9 815	
Divers états et autres collectivités publiques	45 000	45 000	
Groupe et associés	117	117	
Débiteurs divers	23 987	23 987	
Charges constatées d'avance	17 891	17 891	
<b>TOTAL</b>	<b>924 083</b>	<b>474 470</b>	<b>449 163</b>

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	de 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunt et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	3 559	3 559		
Emprunts et dettes financières divers	14 059	14 059		
Fournisseurs et comptes rattachés	120 160	120 160		
Personnel et comptes rattachés	115 379	115 379		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	157 234	157 234		
Impôts sur les bénéfices	801	801		
Autres impôts et taxes assimilés	49 577	49 577		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	12 334	12 334		
Groupe et associés	20 991	20 991		
Autres dettes*	606 529	606 529		
Produits constatés d'avance	139 250	139 250		
<b>TOTAL</b>	<b>1 239 873</b>	<b>1 239 873</b>		<b>-</b>
Emprunts souscrits en cours d'exercice	-			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	4 217			

\* Dont 442 103 € de fonds à reverser à la Caisse des dépôts et consignation.

**Détail des produits à recevoir**

	Montant
Factures à établir au 31/12/2021	224 471
Cotisations à recevoir	2 298
Intérêts courus à recevoir sur placements	-
Produits à recevoir	17 280
Subventions à Recevoir	45 000
<b>Total</b>	<b>289 049</b>



### Détail des charges à payer

	Montant
Fournisseurs, Factures non parvenues	63 214
Dettes pour Droits Acquis aux Congés Payés	110 420
Charges Sociales sur Droits Acquis aux Congés Payés	37 323
Charges Fiscales sur Droits Acquis aux Congés Payés	12 923
Clients, Avoirs à Etablir	2 196
Cotisations à Reverse	371
Diverses charges à payer	49 125
<b>Total</b>	<b>275 572</b>

## **9. COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT**

### Transferts de charges

Nature	Montant
Remboursements sur Achats & Charges Externes	10 643
Remboursement sur sinistre	-
Remboursements Charges de Personnel - Prévoyance	16 133
Remboursements de Charges - Contrats Aidés	-
Remboursement de Charges de Personnel	-
Remboursement d'Indemnités Journalières	34 319
Reversement Organismes Gestion C.E.T.	119 155
Avantage en nature véhicule	690
<b>Total</b>	<b>180 940</b>

## **10. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES**

Les contributions volontaires en nature ne sont pas valorisées en raison de leur caractère peu significatif par rapport à la taille de l'Association.

